

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-six, le jeudi 9 juillet, à 20h00, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel MOLLE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 2 juillet 2026

Nombre de conseillers : en exercice 19 - présents 15 - votants 18

Présents : ARTAUD Myriam – BAUDIN Jean-François - BERARD Maxime – BIENVENU Lisa – COURT Christian - DEJY Guillaume – FORGET Dominique – LAUBE Eric – MAISONNEUVE Sylvain – MARQUES Maud – MOLLE Emmanuel — PICHET Catherine - PORTEVIN Christine - RIVAT Valérie – VOLPE-BELLESSERT Julien

Excusée : Mme Perrine CABE

Pouvoirs de : M. Quentin du PONTAVICE à M. Eric LAUBE
Mme Nathalie PALLUEL à M. Dominique FORGET
Mme Caroline LOIR à M. Sylvain MAISONNEUVE

La séance est ouverte à 20h00

L'ODJ est complété de la délibération 20260709-19

Secrétaire de séance : Mme BIENVENU Lisa

OBJET : Délégation de service public : Camping La Rochette – Piscine municipale - Nouveaux tarifs

N°20260709-18

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Annexes : néant

Synthèse et exposé des motifs

La gestion du camping municipal a été déléguée, par délibération en date du 18 mars 2025, à la SAS Only Camp, filiale de HUTTOPIA par une délégation de service public pour une durée de 12 ans, à compter du 1^{er} avril 2025.

La piscine municipale a été intégrée à la délégation de service public.
Le conseil municipal est amené à fixer les tarifs sur proposition du gestionnaire ONLY CAMP.

VU la proposition transmise par le gestionnaire le 24 novembre 2025 ;

La société propose pour la saison 2026 les tarifs suivants :

GRILLE TARIFAIRE PISCINE - SAISON 2026 - DSP Camping La Rochette			
	2025	2026	Variation
Entrée Adultes	3,50 €	3,80 €	8%
Entrée enfant 4 à 12 ans	2,00 €	2,30 €	13%
Entrée après 17h (adulte et enfant à partir de 4 ans)	2,00 €	2,30 €	13%
Entrée Carte jeune	1,50 €	1,50 €	0%
Entrée carte jeune +	1,00 €	1,00 €	0%
Entrée groupe (> 10 personnes - 10h-13h30)	1,50 €	1,80 €	17%
Abnt carte jeune + (10 entrées)	8,00 €	8,00 €	0%
Abnt carte jeune (10 entrées)	12,00 €	12,00 €	0%
Abnt adulte (10 entrées)	31,00 €	34,00 €	9%
Abnt enfant 4 à 12 ans (10 entrées)	19,00 €	20,00 €	5%
Pass illimité été	42,00 €	50,00 €	16%

Monsieur le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT le bilan encourageant de la saison 2025 du camping municipal intégrant la piscine municipale ;

VU l'avis du bureau municipal du 29 juin 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la grille tarifaire ci-dessous pour l'année 2026, avec les tarifs suivants :

GRILLE TARIFAIRE PISCINE - SAISON 2026 - DSP Camping La Rochette			
	2025	2026	Variation
Entrée Adultes	3,50 €	3,80 €	8%
Entrée enfant 4 à 12 ans	2,00 €	2,30 €	13%
Entrée après 17h (adulte et enfant à partir de 4 ans)	2,00 €	2,30 €	13%
Entrée Carte jeune	1,50 €	1,50 €	0%
Entrée carte jeune +	1,00 €	1,00 €	0%
Entrée groupe (> 10 personnes - 10h-13h30)	1,50 €	1,80 €	17%
Abnt carte jeune + (10 entrées)	8,00 €	8,00 €	0%
Abnt carte jeune (10 entrées)	12,00 €	12,00 €	0%
Abnt adulte (10 entrées)	31,00 €	34,00 €	9%
Abnt enfant 4 à 12 ans (10 entrées)	19,00 €	20,00 €	5%
Pass illimité été	42,00 €	50,00 €	16%

Le conseil municipal vote cette délibération par 8 abstentions et 10 votes pour.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 29 juillet 2026,
Le Maire, Emmanuel MOLLE



Transmis à la préfecture le : 29 juillet 2026

Publié le : 29 juillet 2026